

FLASH INFO

AUDIENCE AVEC MADAME LE RECTEUR

Communiqué du SNPDEN-UNSA



RESPONSABLES (académiques et nationaux)

Secrétaire académique

Corinne Laurent, Principale
Collège Le Hamet, Louviers
corinne.laurent@ac-rouen.fr

Secrétaires académiques adjoints

Gérald Hochart
Sophie Perrat
Catherine Gueret-Laferté
Véronique Titeux
Frédéric Delamare

Secrétaire départemental 27

Gérald Hochart, Proviseur
Lycée Les Fontenelles, Louviers
gerald.hochart@ac-rouen.fr

Secrétaire départemental 76

Sophie Perrat, Principale
Collège Les Hauts du Saffimbec Pavilly,
sophie.perrat@ac-rouen.fr

Membre du bureau national

Véronique Titeux, Principale
Collège JC Dauphin, Nonancourt
veronique.titeux@ac-rouen.fr

adresse académique :
snpden@ac-rouen.fr

Compte rendu de l'Audience avec le Recteur du jeudi 9 octobre de 17h à 18h

La délégation du **SNPDEN-UNSA** était composée de quatre personnes :

Corinne LAURENT, secrétaire académique,
Gérald HOCHART, secrétaire académique adjoint et
secrétaire départemental 27,
Sophie PERRAT, secrétaire académique adjointe et secrétaire
départementale 76,
Catherine GUERET-LAFERTE, secrétaire académique adjointe.

Nous avons été reçus par Madame le Recteur et Monsieur le
Secrétaire Général.

Nous avons dans un premier temps présenté au Recteur **la
nouvelle équipe syndicale académique, en insistant sur le
respect de la parité :**
femme/homme, 27/76, chef/adjoint, proviseurs/principaux.

Nous avons rappelé au Recteur le poids du **SNPDEN-UNSA**
tant au niveau national et qu'au au niveau académique.

Aux élections de 2011, le **SNPDEN-UNSA** représentait en
CAPN **70% des voix** soit **8 sièges sur 11**, dans les académies,
137 sièges sur 174. Au total : plus de 1 actif personnel de
direction sur 2 étaient syndiqués au **SNPDEN-UNSA**.

**Nous avons dans un deuxième temps rappelé au Recteur
nos valeurs :**

la parité (nous y serons très vigilants lors des CAPA), le corps
unique, l'autonomie de l'EPLÉ avec les moyens de cette
autonomie, la solidarité avec le soutien aux collègues en
difficulté, la mixité sociale et scolaire, la laïcité (sujet
d'actualité) et le professionnalisme.

**Nous avons ensuite abordé l'exercice de nos fonctions
syndicales : un interlocuteur, le secrétaire académique mais
une équipe, cinq secrétaires académiques adjoints.**

Nous avons évoqué les contraintes de plus en fortes sur les personnels de direction et sur le fonctionnement des EPLE. Le Recteur nous a demandé de préciser lesquelles. Nous avons pris quelques exemples :

- **La journée du 10 octobre** : la désorganisation dans les EPLE liée au choix peu judicieux de la date du 10 octobre, jour des élections puis du changement pour le 17 octobre à mis des collègues en difficulté. Nous avons alerté à ce sujet mais nous n'avons pas été écouté. Madame le Recteur précise que la demi journée banalisée a posé des problème dans de nombreuses académies quelque soit le jour choisi.
- **Les postes non pourvus** en particulier dans les disciplines scientifiques (en mathématiques...) et les disciplines technologiques. Nous avons demandé au Recteur un bilan pour le groupe Blanchet de la situation des remplacements et des postes vacants dans l'Académie. Les collègues sont en difficulté par rapport aux parents. Madame le Recteur explique que le recrutement pose des soucis académiques voire nationaux car il n'y a pas de vivier dans certaines disciplines comme les mathématiques.
- **Les machines dangereuses** : le cadrage national met en difficulté les collègues avec une procédure à engager auprès de l'inspection du travail pour les ateliers et une vérification impossible à assurer sur les lieux de stages. Il n'y a pas eu de déclinaison académique de cadrage et de conseils aux collègues. Nous avons alerté sur le risque réel de pertes de lieux de stage en particulier dans les petites entreprises et dans l'artisanat.
- **Le recrutement des AESH** : Nous sommes également en difficultés pour recruter des AESH. Nous n'avons ni contrat type, ni vivier pour recruter.

Conclusion :

Nous espérons que notre nouvelle organisation s'inscrive dans :

- des rapports harmonieux avec les services du rectorat,
- un cadre de communication facilité avec le Recteur.